



## COMMUNIQUÉ DU 7 JUIN 2019

### L'ÉVEIL OCEANIEN PROPOSE : LE « NEW DEAL » CALÉDONIEN

#### PROJET DE PLATE FORME ECONOMIQUE ET SOCIALE

Au-delà de la question de l'indépendance ou du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France, les électeurs ont opté le 12 mai dernier pour un projet de société plus équitable, plus juste, *in fine*, pour un changement de politique économique et sociale. C'est le principal enseignement à retirer du scrutin des élections provinciales du 12 mai qu'il faut absolument mettre en corrélation avec les résultats du référendum du 4 novembre 2018.

L'addition des voix des dites « petites listes » montre que près de 12 000 électeurs veulent rafraîchir le débat politique en le déplaçant hors du terrain des clivages existants du « pour ou contre l'indépendance ». En effet, nul n'est plus sourd que celui qui ne veut pas entendre : la troisième voix existe bel et bien, et c'est L'Éveil Océanien, le seul mouvement ayant franchi la barre des 5%, qui la représente aujourd'hui. En cela, nous avons la responsabilité d'apporter le souffle du changement dans les politiques publiques de notre pays.

Pour amorcer ce changement, il est crucial d'avoir une approche structurante et de revoir en priorité le secteur économique pour pouvoir dégager une politique sociale plus équitable. En effet, pour partager une richesse il faut d'abord la créer !

Ce communiqué s'adresse en premier lieu aux électeurs qui nous ont porté dans les institutions de la province Sud et du congrès de notre pays. Nous voulons leur dire que le choix que nous nous apprêtons à faire est difficile car nous mesurons la responsabilité qui nous incombe, et les attentes de changement de chacun d'entre vous. Sachez que ce choix est d'une part, dicté par la volonté de respecter les urnes, de respecter la démocratie, et d'autre part repose sur des éléments programmatiques que nous estimons prioritaires pour tenir nos promesses de changement.

Ce communiqué s'adresse enfin à nos éventuels partenaires dans le cadre de la formation du 16<sup>e</sup> gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qu'il faut envisager comme un socle commun non négociable de la politique économique et sociale à mettre en œuvre très rapidement. Les points suivants sont à appréhender comme une chaîne dont les maillons sont indissociables.

## LES DIX PREMIÈRES MESURES A METTRE EN ŒUVRE SOUS 3 MOIS

- **Mesure 1/** Augmentation immédiate du SMIG de 10%
- **Mesure 2/** Abattement immédiat de :
  - 100% sur la part salariale des charges sociales pour les salaires inférieurs à 200.000F et de 50% sur la part patronale ;
  - 50% sur la part salariale des charges sociales pour les salaires inférieurs à 250.000F et de 25% sur la part patronale.

**Effet :** *Les mesures 1 et 2 donnent une augmentation du pouvoir d'achat sur les bas salaires entre 15 et 18%, légèrement nuancée par les mesures suivantes.*

- **Mesure 3/** Simplifier la TGC en :
  - réduisant à deux taux, par la suppression du taux à 0 et du taux à 22%, sans exception ;
  - supprimant de tous les régimes d'exonération sur la TGC, sans exception (inclus le nickel et la production locale).

Les produits à taux 0 passeraient au taux de 3% qui devient 4%, ce taux sera aussi celui des services (au lieu de 6%). Les produits au taux de 22 passeraient au taux de 11% qui passe à 15% pour compenser.

**Effet :** *La mesure 3 simplifie la TGC, la rend plus égale, plus efficace et a par exemple pour effet de :*

- *faire baisser le prix des voitures, des alcools (devenus prohibitifs) et des activités de restauration, de tourisme et de services ;*
- *simplifier la gestion pour tout le monde, administration et entreprises.*

- **Mesure 4/** Suppression totale de la part patronale des charges sociales pour les entreprises de production locale sous la stricte condition que ces entreprises ne commercialisent aucun produit importé vendu en tant que tel.

**Effet :** *La mesure 4 redonne de la compétitivité à la production locale.*

- **Mesure 5/** Suppression totale de l'intégralité des mesures d'interdiction et des quotas à l'importation (mesure STOP du commerce extérieur) remplacée sur toutes les positions douanières concernées par une TRM (taxe de régulation de marché) plafonnée à 50%. Toutes les TRM supérieures à 50% sont plafonnées à 50%.

**Effet :** *La mesure 5 libère tous les marchés sans aucune exception : si une entreprise locale, qui n'aura plus de charges sociales, est incapable d'être compétitive face à une importation qui subit 50% de taxes à l'importation sur le prix d'achat + le coût du fret auxquels se rajoutent la marge de l'importateur, c'est qu'elle n'est pas viable.*

*Sont ainsi libérés par exemple : le papier hygiénique, les liquides vaisselles, le riz, les biscuits, les fruits & légumes, les chocolats, les tôles, les fers à bétons, le coca etc....*

*La mesure 5 redonne un espace de liberté et de choix aux consommateurs Calédoniens car elle :*

- *explode tous les interdits de l'économie calédonienne ;*
- *booste le commerce par l'arrivée de nouveaux produits ;*
- *dope les recettes fiscales, tout en donnant un espace économique cohérent à la production locale dans un pays de 250.000 habitants.*

- **Mesure 6/** Suppression par une Loi du Pays de tous les monopoles publics et privés qui seront déclarés illicites de droit. Toutes les dispositions contraires et antérieures seront abrogées.

Ceci concerne entre autres la Poste, les télécommunications, l'Internet, les dessertes aériennes locales et internationales, l'Ocef... Il sera demandé aux administrations concernées de proposer au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie les mesures pour encadrer, surveiller et éventuellement réguler ces secteurs.

Dans le cas de la viande, les marchés seront ouverts et taxés à 50%. Pour les viandes non produites en NC (Agneau), même régime que le poulet.

**Effet :** *La mesure 6 ouvre à la concurrence des secteurs où les calédoniens sont otages de ces monopoles opaques.*

- **Mesure 7/** Faciliter l'accès à l'économie des petites structures et ouvrir les portes de l'économie aux petits artisans calédoniens, notamment Kanak et Océaniens.
  - Mise en place d'un statut de l'auto entrepreneur Calédonien qui permet à tout artisan de travailler à son compte ou pour le compte d'autrui, quand il veut et sans aucune contrainte, ni menaces CAFAT (notamment). Le travail des indépendants est un choix de vie et d'entreprise, il ne doit plus être mis en cause ;
  - Suppression de toutes les charges sociales et fiscales pour toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions F CFP annuels. Les petits entrepreneurs locaux, disposant de bonnes idées et d'un savoir-faire, n'ont pas tous à ce stade de développement de la Nouvelle Calédonie ni le temps, ni la formation, ni l'envie de s'occuper de tâches administratives. Cet état de fait génère du stress, bride les initiatives, représente un coût en termes de temps entravant la performance et l'innovation et expose, *de facto*, les petites entreprises aux foudres du Fisc et de la Cafat.

**Effet :** *La mesure 7 ouvre les portes aux exclus de la croissance, aux locaux, aux petits artisans. Elle libère de nombreux soucis pour les petites entreprises. Elle est dans l'esprit des mélanésiens et des océaniens.*

*Parce qu'elle ne concerne que les petites structures, souvent au noir, ou en difficulté, la mesure ne nuit pas aux recettes de la CAFAT et de la fiscalité. Elle permet de faciliter un tissu économique à l'échelle du pays et accessible à tous.*

***La mesure 7 est valable pour une seule entreprise par personne ou actionnaire (afin d'éviter les effets d'aubaine).***

- **Mesure 8/** Intégration de la formation et du passage du permis de conduire dans tous les cursus scolaires et obligatoire pour tous les examens, quelle que soit la filière ;

Le vice rectorat aura en charge de mettre en œuvre cette mesure et de proposer les créations de postes et les conventions nécessaires avec les auto écoles.

- **Mesure 9/** Plafonnement et obligation de l'assurance au tiers à 75.000 F et en tous risques à 100.000F, pour tous les véhicules dont la valeur HT < 3 millions, avec interdiction pour les assureurs de refuser d'assurer, **quels que soient** l'âge et l'ancienneté des conducteurs.

***Effet:*** Les mesures 8 et 9 facilitent l'insertion professionnelle des étudiants les plus défavorisés et représente un moyen d'insertion efficace. Le permis de conduire est le premier « diplôme » requis pour entrer dans la vie active. Ces mesures permettent à toutes les populations d'accéder plus facilement à ce sésame qu'est le permis de conduire (qui devient une mission de service public) et de sécuriser les routes.

- **Mesure 10/** Contrôle des prix. Déblocage le 1<sup>er</sup> Octobre de toutes les mesures de contrôle des prix pour toutes les structures dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 milliard.

***Effet:*** La mesure 10 libère de ce carcan toutes les petites structures, tout en laissant l'essentiel du marché sous contrôle des prix, pour limiter le risque de dérapage. Si cela se passe raisonnablement et qu'on observe une inflation <3%, la mesure sera levée un an plus tard pour tout le monde.

En conclusion, la trajectoire proposée par L'Éveil Océanien a pour objectif d'extirper tous les Calédoniens de la précarité et de tirer la classe moyenne vers un mieux-être et un mieux vivre, tout en mettant un terme à la surréglementation de l'économie en favorisant les initiatives et l'intégration de Tous dans le développement de la Nouvelle Calédonie.

Tandis que les mesures 1, 2 et 3 relancent la consommation et apportent du volume au marché, et que les mesures 6 et 7 stimulent les marchés et la concurrence, on peut attendre un effet compensateur aux inévitables hausses des prix générées par les entreprises qui n'auront plus les prix bloqués. Les coûts sociaux de ces mesures seront assurés par la fiscalité en réajustant si besoin le taux supérieur de la TGC.

Notre trajectoire politique s'adresse à tous les Calédoniens et nous sommes extrêmement réservés sur le côté « Quartiers sud » de certains élus pour qui le Nord de la Nouvelle-Calédonie commence à Tontouta tandis que le Sud va jusqu'à la Gold Coast. Ils ne comprennent pas qu'exclure une partie de la population des fruits du développement contribue aux injustices sociales auxquelles sont confrontés les Calédoniens et les enferme dans la politique des deux blocs. La Nouvelle Calédonie est un pays riche, mais peu de Calédoniens le sont. Nous ne sommes pas contre les riches, nous sommes contre les pauvres, au sens où nous n'en voulons plus.

Vivre décemment est le seuil et l'ambition que nous nous donnons dans notre politique économique et sociale. L'ÉVEIL OCÉANIEN remercie chaleureusement ses quelques 6000 électeurs qui ont cru au mouvement. Nous voulons remercier également les nombreuses personnes de toutes les communautés qui ont adhéré à L'ÉVEIL OCÉANIEN ces dernières semaines. A tous nos électeurs, sympathisants et membres actifs, nous vous demandons de continuer à nous faire confiance.

Milakulo Tukumuli



Président de L'ÉVEIL OCÉANIEN